

24 déc 2021 -09:30

Appartient à [Conseil des ministres du 23 décembre 2021](#)

Covid-19 : prolongation des subventions pour les CPAS

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé trois projets d'arrêtés royaux concernant la prolongation des subventions pour les CPAS.

Le premier projet concerne la prolongation de la subvention "Covid-19", allouée aux CPAS afin d'octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques aux citoyens qui ont perdu (une partie de) leurs revenus en raison de la crise sanitaire et/ou qui ont connu des difficultés financières en raison des coûts engendrés par la crise sanitaire.

Le deuxième projet concerne la prolongation de la subvention "Zoom 18-25", allouée aux CPAS pour des mesures en faveur des étudiants et des jeunes de moins de 25 ans.

Le troisième projet concerne la subvention pour l'aide psychologique, allouée aux CPAS pour des mesures en matière de bien-être et d'aide psychologique, essentielles pour les plus vulnérables durant la période d'isolement social.

Toutes les subventions sont prolongées pour une période de trois mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 2022.

Le premier projet est transmis pour avis au Conseil d'État. Les deuxième et troisième projets sont soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 13 mai 2020 portant création d'un subside « Covid-19 » à destination des publics cibles des centres publics d'action social

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 3 mars 2021 visant à soutenir les jeunes et les étudiants qui se trouvent en situation de précarité suite à la crise Covid-19

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 24 décembre 2020 portant des mesures visant à promouvoir le bien-être psychologique des usagers des services des centres publics d'action sociale et d'améliorer l'application des mesures sanitaires de prévention

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be